

Département des Pyrénées-
Atlantiques

DE LA COMMUNE DE MONTARDON

NOMBRE DE MEMBRES		
afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	18
Date de convocation 12 octobre 2022		

Séance du 17 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

Présents : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, N. DRAESCHER, F. GOMMY, S. PIZEL, A. POUBLAN, V. BERGES, H. IRIGOIN-BERNADET, C. BOISSIERE, F. COUDURE, L. PEDARRIEU, T. BEUGNIES, S. DAUBE, J. POUBLAN, M.H BEAUSSIER,

Absents : S. BAUDY, F. SUBIAS (pouvoir à F. GOMMY), M. TIRCAZES (pouvoir à F. COUDURE)

N°2022/49

Hélène IRIGOIN-BERNADET a été élu secrétaire de séance.

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF MICRO-FOLIES : DEMANDE DE SUBVENTION

Comme indiqué dans une première délibération du 21 janvier 2021, la Commune de Montardon souhaite s'inscrire dans un dispositif micro-folies, dispositif culturel porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette en liaison avec 12 institutions et musées nationaux.

La réflexion communale a largement avancé pour proposer aujourd'hui un projet plus abouti qui nécessite d'acter le contenu et le montage du projet tel que présentés dans le document annexé à la délibération.

Ce dispositif prendra bien place dans un bâtiment communal dans le cadre de la politique de renforcement du centre-bourg mise en œuvre par la Collectivité. Le document mis en annexe de cette délibération décrit l'ensemble du projet dans sa réalisation et son fonctionnement.

L'objectif de cet équipement est de faciliter l'accès à la culture à toutes les catégories de la population du territoire en favorisant le lien social, et de favoriser la mise en place d'autres dynamiques sur le même site (type tiers-lieu ou Fab-lab) pour conforter un véritable lieu de vie au centre bourg.

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Publié le 25/10/22 
ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

Plan de financement de la réhabilitation et d'équipement du bâtiment : Dispositif Micro-Folies

NATURE DES DÉPENSES Directement liées au projet	Montant des dépenses HT	RECETTES	Montant	%
Acquisitions foncières éligibles (selon opération)		Aides publiques		
-		Etat (à détailler ci-dessous) :		
-		- DETR		40 %
-		- DSIL	30 400 € HT	
-		-		
Acquisitions Immobilières éligibles (selon opération)		-		
		-		
		Conseil Départemental	25 000 € HT	
Travaux		Communes ou groupement de communes :		
Lot 1 Devis Bâtiment	67 200 € HT	-		
Lot 2 Devis Electricité	11 789 € HT	-		
Lot 3 Devis Plomberie	6 187,3 € HT	Fonds de concours ³ :		
		- LEADER	50 500 € HT	
		-		
		-		
		Autres y compris aides privées (3)		
		-		
		Sous-total :		
		AUTOFINANCEMENT		
Autres dépenses (selon opération)		- Fonds propres	26 581,24 € HT	
Lot 4 Devis Informatique	39 170€ HT	- Emprunts		
Lot 5 Devis Mobilier	8 134,94 € HT	- Crédit-bail		
		- Autres		
TOTAL (4)	132 481,24 € HT	TOTAL (4)	132 481,24 € HT	

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
 Reçu en préfecture le 24/10/2022
 Publié le 25/10/22 SLO
 ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- SOLLICITE** Une aide financière auprès du fond LEADER
- S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision

Votants : 18
Pour : 18
Fait et délibéré en séance.

Copie certifiée conforme

Le Maire,

Stéphane BONNASSIOLLE



Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Publié le 25/10/22 **SLO**
ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE



Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Publié le **SLO**
ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

COMMUNE DE MONTARDON

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2021

Intitulé du projet : Mise en place du dispositif **Micro-folie**

Maître d'ouvrage: COMMUNE DE MONTARDON (64121)

REPRÉSENTANT LEGAL:

Fonction : MAIRE

Nom, prénom : BONNASSIOLLE Stéphane

Coordonnées : 29 route de la Mairie 64121 MONTARDON

Tél : 05.59.33.22.63

Adresse électronique : stephane.bonnassiolle@orange.fr

RESPONSABLE A CONTACTER POUR LE PROJET:

Nom, prénom, qualité: Isabelle SORRAING-DESMARETS, DGS

Tél: 05.59.33.22.63

Adresse électronique : direction@montardon.org

SOMMAIRE

1-Contexte

2-Qu'est-ce qu'une Micro-Folie ?

3-Descriptif

4-Objectifs

5-Fonctionnement

6-Budget prévisionnel

7-Calendrier du projet

8-Devis

9-Partenaires

10-Délibérations de la commune

1-Contexte

La commune de Montardon souhaite compléter la dynamique du centre bourg par un projet culturel. Depuis 2009, la commune a lancé une réflexion avec le CAUE pour renforcer le centre bourg. Aux projets de commerces et de services s'ajoute aujourd'hui un projet culturel.

Ce projet s'inscrit dans une approche globale du développement de la commune :

1-Une réflexion à l'échelle de la commune :



Contextes - projet centre bourg 2009

Population : 2277 Hab. en 2009 (INSEE)
 +2.2 % de variation de la population de 1999 à 2009 (dont 1,4 par solde migratoire)

Logement :
 Résidence principale en 1999 : 619 / en 2009 : 811 + 31%

Rythme de développement très fort dans les années 70/90.
 + 2,6% /an d'augmentation des res. principale de 1999/2009

46% des ménages ont moins de 10 ans d'ancienneté d'emménagement dans la résidence principale (source de 2009)

85 hectares de libres au POS (U/1NA)

- RISQUE D'UN ETALEMENT FORT
- RISQUE D'ECLATEMENT DES ENTITÉS AGRICOLES
- RISQUE DE BANALISATION DES PAYSAGES
- RISQUE DE DETERIORATION DES COTEAUX
- ...



→ Problématique générale :

Mener **parallèlement** la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le projet de restructuration du « cœur de village » autour de l'école et des commerces existants.

-La préservation des espaces agricoles, des espaces boisés, véritables traits de caractère de la commune,

OBJECTIFS : planification

- aménager l'espace en établissant une politique de gestion foncière cohérente,
- préserver l'activité agricole en sanctuarisant les espaces autour du Lycée agricole,
- préserver l'environnement en favorisant le maintien ou le rétablissement de la diversité biologique
- prendre en compte les risques d'inondations par débordement et par ruissellement.

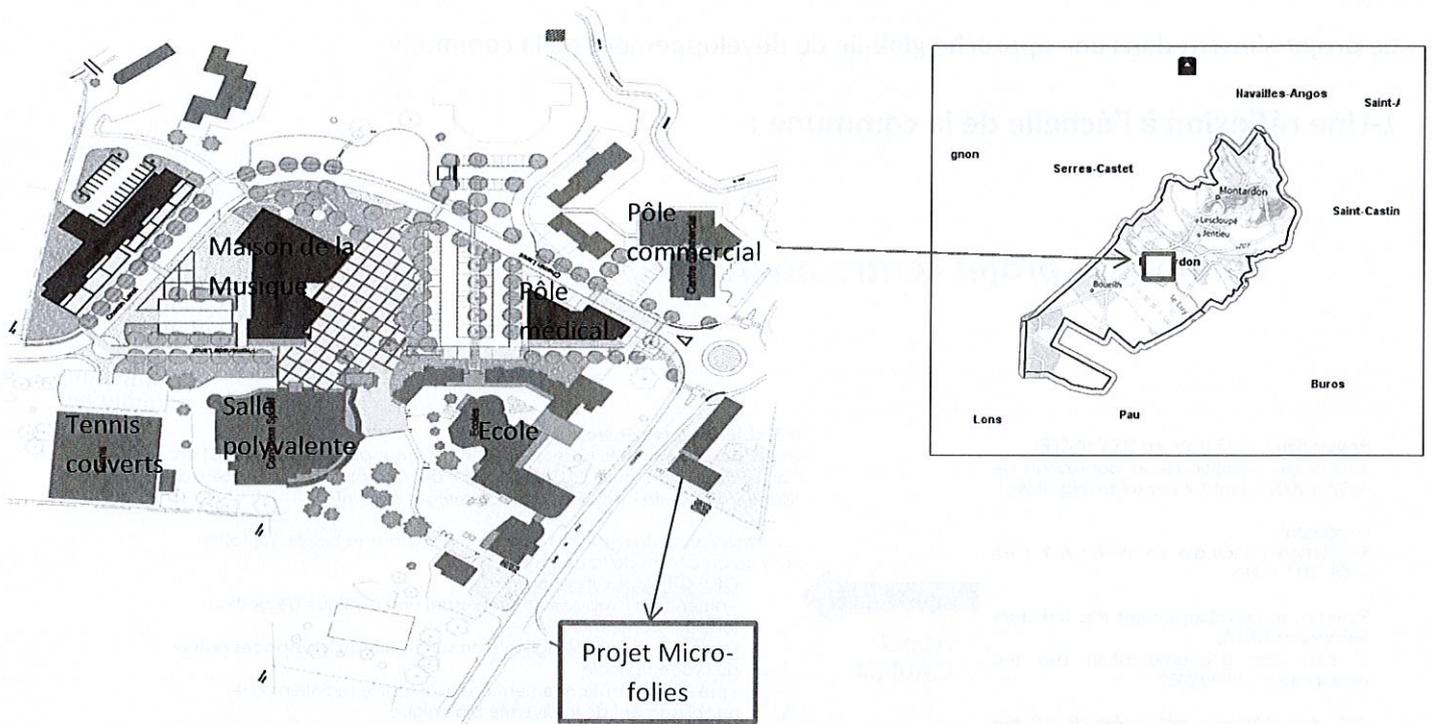
- La matérialisation d'un centre de vie autour de l'école

OBJECTIFS : aménagement

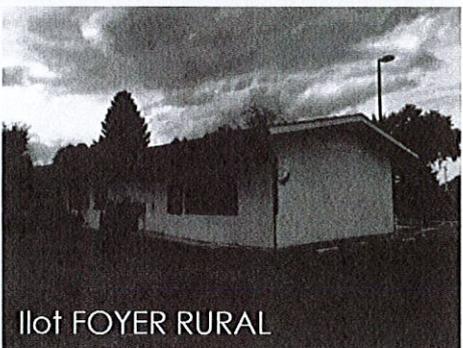
- dynamiser « **le cœur du village** » en développant les activités et les services de proximité autour du groupe scolaire et du centre commercial,
- assurer la mixité sociale,
- accompagner le développement des futures zones à urbaniser
- favoriser les liaisons entre le haut et le bas du village, les liaisons inter quartiers et notamment les liaisons douces,
- anticiper les questions des mobilités urbaines et notamment la question du transport collectif.

2- Une réflexion à l'échelle de la centralité :

La Commune de Montardon souhaite s'inscrire dans le dispositif Micro Folie porté par le Ministère de la Culture. Ce projet de Micro Folie sera réalisé dans un bâtiment à réhabiliter dans le site du Foyer Rural (partie dite Club de Bridge) situé au centre de la commune.



Un site maîtrisé – enjeu de consolidation du centre bourg



Enjeux urbains et paysagers forts :

- Restructuration d'une entrée de bourg (forte covisibilité)
- Consolidation des services et commerces en centre (accessibilité, transports en commun, capacité à agir)
- Renforcement de l'habitat
- Rénovation du parc immobilier communal

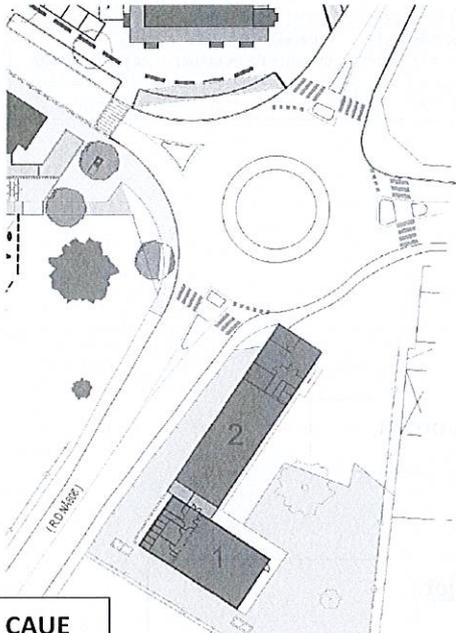
CAUE

Etat des lieux : Deux bâtiments sans qualité architecturale qui font office de porte d'entrée sur la RD707 en front du nouveau centre bourg. La relégation des abords donne une image peu valorisante.

3- Une réflexion à l'échelle du site :



1. SITE Foyer Rural – pré programme



Etat des lieux :

1/ CLUB DE BRIDGE : bâtiment structure traditionnelle

- Salle d'activités : 98,2 m²
 - Ensemble pièces annexes : 43,85 m²
 - Liaison bâti : 15,80 m²
- TOTAL 1 : 157,9 m² de SDP

2/ FOYER RURAL : bâtiment modulaire

- Salle d'activités dont salle comité des fêtes : 133,9 m²
 - Cuisine : 9,7 m²
 - Sanitaire : 7,2 m²
 - Foyer : 41,9 m²
 - Circulation : 9,9 m²
- TOTAL 2 : 202,2 m² de SDP

Complexe associatif : 360 m² environ de SDP

USAGERS : Aînés ruraux, Club de Bridge, Comité des Fêtes

NOTA : autres équipements de type salle associative sur le village :

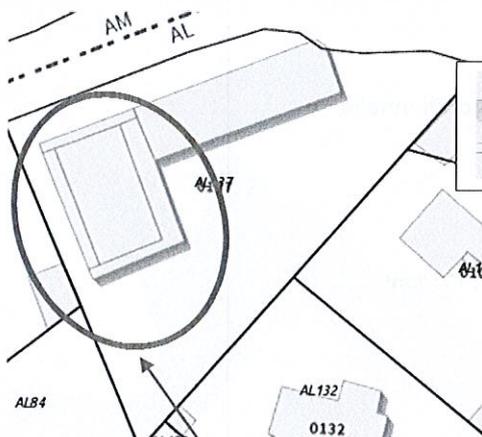
- La **Salle de Réception du Complexe Sportif** (chemin Lanols), d'une superficie de 80m² pouvant accueillir 120 personnes debout ou 80 personnes assises.
- La **Maison pour Tous** (route de la Mairie), d'une superficie de 100m² pouvant accueillir 160 personnes debout ou 100 personnes assises.

NOTA : aucun repas ne peut être élaboré dans l'enceinte des salles (équipement de type office – tisanerie)

4-Une réflexion à l'échelle du bâtiment :

Un projet culturel dans un espace à réhabiliter au cœur du village.

La commune est propriétaire de la parcelle AL137.

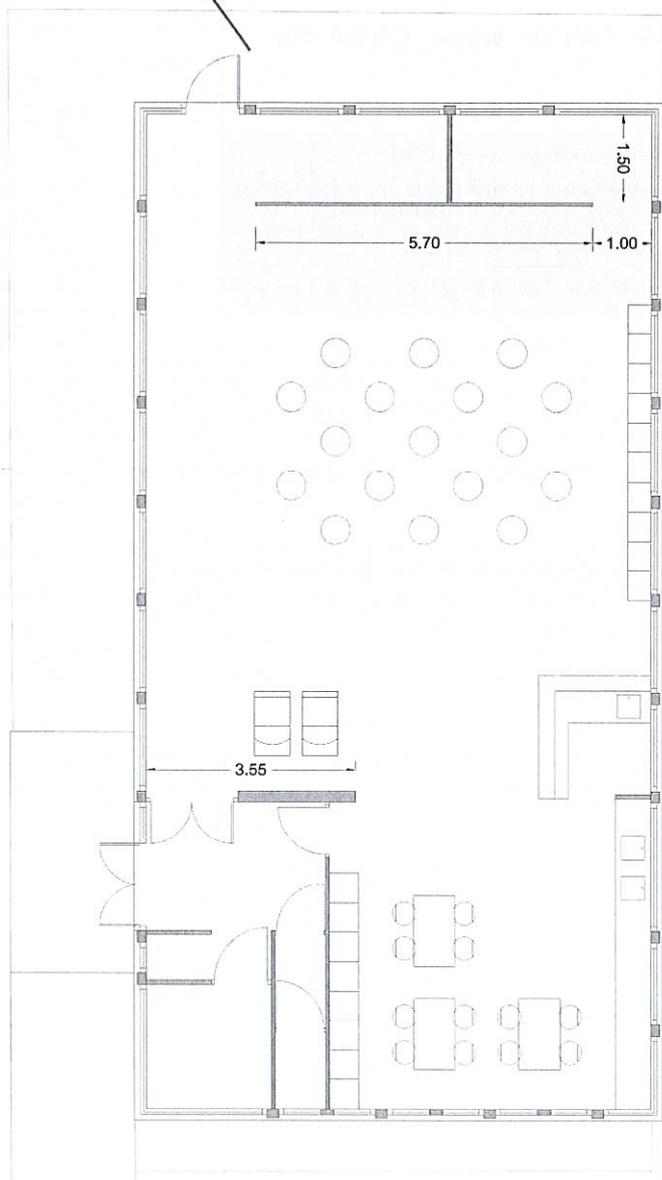


	A	B	C	D	E	F	G
1	Code Insee	Parcelles	Nom	Con Adresse1	Adresse2		Ville
2	64399	AL0137	7210 COMMUNE DE MONTARDON	A LA MAIRIE	0000 RTE DE LA MAIRIE		64121 MONTARD

parcelles_publipostage_covhs5lc

Plan du projet

Calendrier du projet :
Travaux : Novembre 2021-Janvier 2022



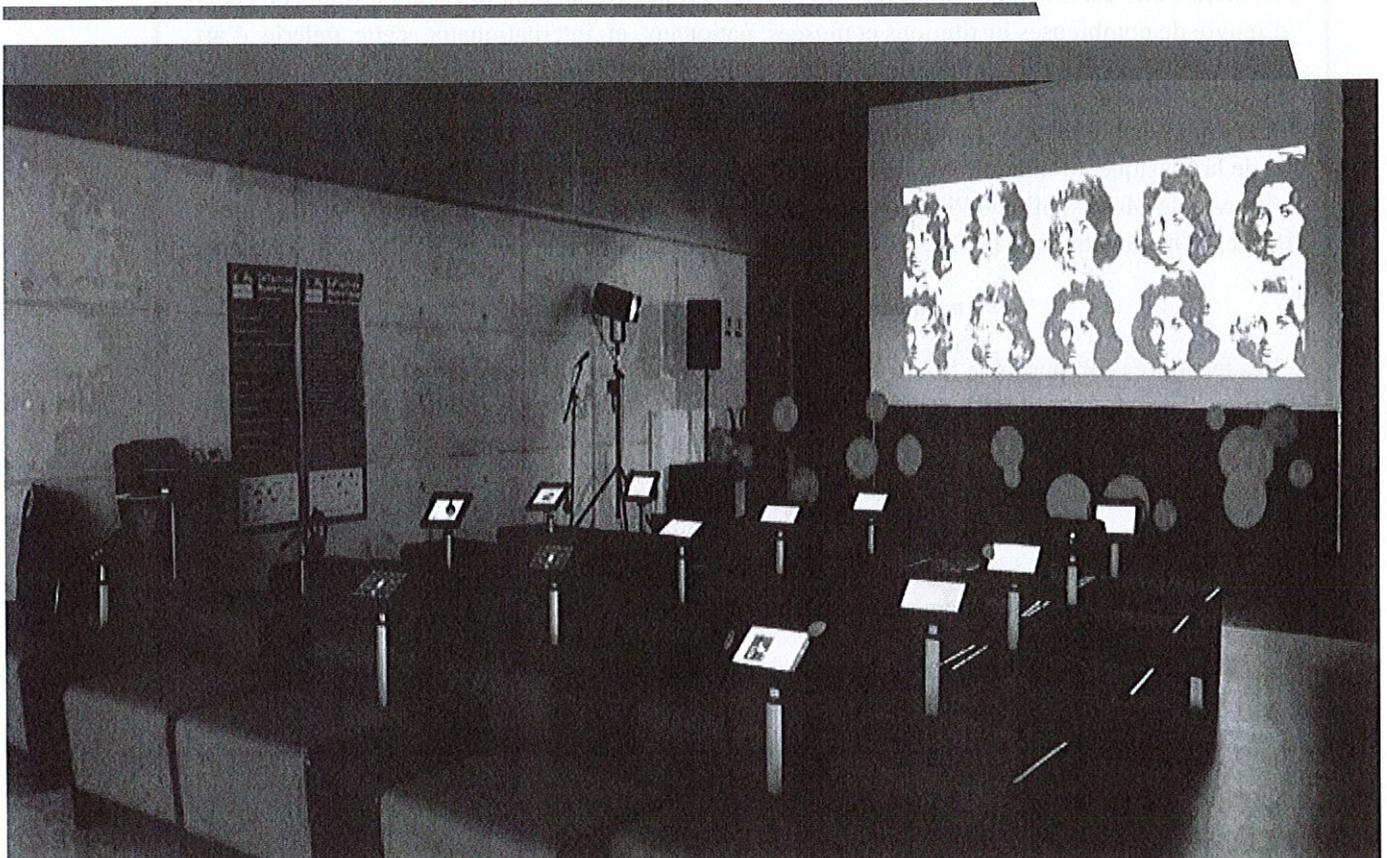
2-Qu'est-ce qu'une Micro-Folie ?

Inspirée des emblématiques Folies de Bernard Tschumi, l'architecte du Parc de la Villette, la Micro-Folie vise à proposer trois fonctionnalités complémentaires au service d'un projet culturel global.

Le Musée numérique est un dispositif innovant composé d'un écran géant, sur lequel est diffusé un film scénarisant les œuvres des institutions partenaires, et de tablettes synchronisées qui offrent des contenus complémentaires sur les œuvres.

Cet outil donne accès à des centaines d'œuvres réunies à ce jour : de l'antiquité égyptienne à la Fontaine de Marcel Duchamp, de la conquête de l'espace aux pièces majeures de la Cour d'honneur du Palais des Papes...

Ces contenus peuvent être de plusieurs types : peinture, sculpture, design, architecture, vidéos scientifiques, concert, théâtre, danse, etc.



Une Micro Folie est un dispositif de Musée Numérique

UN LIEU CULTUREL

À COMPOSER EN FONCTION DES BESOINS DU TERRITOIRE

Véritable plateforme culturelle de proximité, le projet Micro-Folie est au service des acteurs de terrain pour animer le territoire, réduire les inégalités géographiques et prendre part à un réseau..

Le Ministère de la Culture a confié à La Villette la mission d'accompagner le déploiement des Micro-Folies sur le territoire national en ciblant les territoires à enjeux.

La Micro-Folie est un lieu de vie culturel convivial qui offre la possibilité de découvrir les chefs-d'œuvre sans cesse renouvelés de nos plus grandes institutions culturelles grâce au Musée numérique

Composé :

D'un MUSÉE NUMÉRIQUE : LE CŒUR DE LA MICRO-FOLIE

La Micro-Folie est articulée autour du Musée numérique. Réunissant plusieurs milliers de chefs-d'œuvre de nombreuses institutions et musées, nationaux et internationaux, cette galerie d'art numérique est une offre culturelle inédite.

* Les douze établissements fondateurs sont : le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux – Grand Palais, Universcience.

D'un ou plusieurs modules complémentaires

Les territoires composent la Micro-Folie en intégrant des activités complémentaires selon leurs besoins, leurs structures existantes et en lien avec les initiatives locales (bibliothèque, ludothèque, co-working etc)

Et d'un médiateur

En visite libre ou en mode conférencier, le Musée numérique est particulièrement adapté aux parcours d'éducation artistique et culturelle.

S'implante dans une structure déjà existante ou peut être intégrée à un programme neuf.

3-Descriptif du projet Micro-Folie à Montardon :

La revitalisation du centre-bourg passe par la mise en œuvre d'actions dans des domaines tels que le social, le patrimoine, la culture, le monde associatif, etc. Bien que celles-ci puissent paraître immatérielles, invisibles, non mesurables, elles contribuent à une meilleure appropriation du projet de revitalisation et d'animation du centre.

Le dispositif de **m i c r o - f o l i e s** se situera dans un bâtiment communal qui accueille actuellement la salle de bridge. Elle offre un espace de 140 m².

Le musée numérique, en visite libre ou en mode conférencier, est le cœur de la Micro-Folie. Cet outil sera la pierre angulaire de la politique culturelle communale.

Mais des activités complémentaires et connexes seront également développées dans cet espace.

Il sera un espace multifonctionnel et intergénérationnel à disposition aussi bien de la population de la commune que des habitants de l'intercommunalité, des entreprises du territoire et du monde associatif.

Adjonction de modules complémentaires au musée numérique :

- **MINI-LAB, un espace créatif dédié aux enfants** : mini ateliers, peinture, dessin etc.
- **Un espace de convivialité** : conférences, débats, séance de lecture, ludothèques etc.
- **Un espace extérieur** : lieu de rencontre, de débats de jeux (pétanque, pingpong, etc).



Le site d'accueil du musée numérique sera un site multifonctions ; il se transformera facilement, en salle de conférence, de réunion, ou de coworking pour optimiser l'usage de l'espace.

4-Objectifs :

L'objectif de la Micro-Folie est de créer une passerelle culturelle entre la commune, le territoire et le reste du monde, un "aller-retour culturel" stimulant la créativité et l'innovation, centré autour de la coopération et l'échange des savoirs. La Micro-Folie permet l'accès à la culture pour tous, en favorisant ainsi le lien social, autant que la sensibilisation aux arts et aux pratiques artistiques des populations qui en sont les plus éloignées.

L'espace sera accessible et chaleureux pour le plus grand nombre, enrichi de multiples activités complémentaires. Il sera un véritable lieu de vie et d'échange au centre du village avec un rayonnement intercommunal.

Public visé :

La Micro-Folie est pensée tout autant pour les adultes que pour les enfants qui pourront la découvrir seul, en famille, entre amis mais aussi dans le cadre de parcours pédagogiques : écoles, accueils périscolaires, centres sociaux... en lien avec les artistes, les structures culturelles et les associations locales.

5-Fonctionnement :

Gestion de l'espace :

Année N : 50% d'un ETP (service civique)

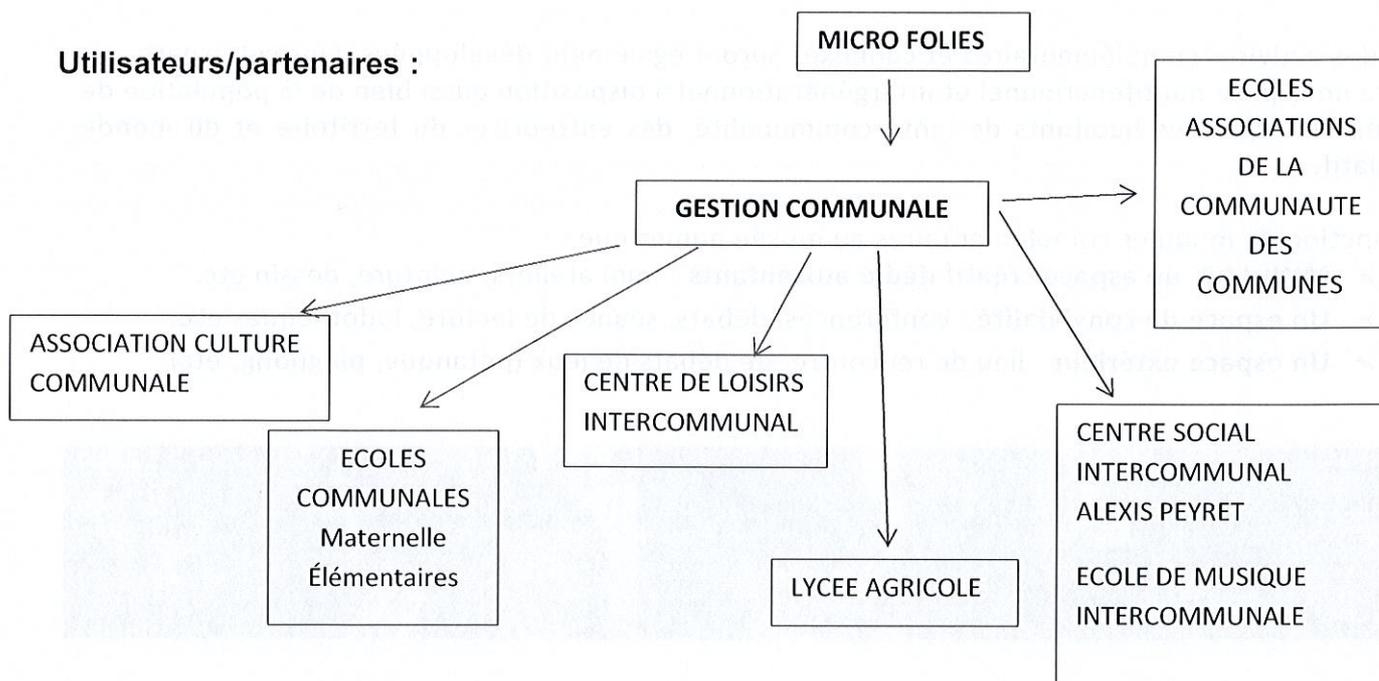
Année N+1= 50% d'un ETP (Agent administratif/animation/culture)

Année N+2= 50% d'un ETP (Agent administratif/animation/culture))

Gestion de la programmation : association dédiée, établissements scolaires, établissement para scolaires.

La Micro-Folie s'articule autour d'un Musée numérique et d'un projet conçu pour et avec les habitants.

Utilisateurs/partenaires :



Heures et Jours d'ouverture :

	Périodes scolaire	Période vacances
LUNDI		Centre de loisirs
MARDI	Scolaire : école, collège, lycée	Centre de loisirs
MERCREDI	Extrascolaire : Centre de loisirs	Espace jeunes intercommunal
JEUDI	Scolaire : école, collège, lycée	Centre de loisirs
VENDREDI	Scolaire : école, collège, lycée	Espace jeunes
SAMEDI	Manifestation Association culture Ouverture au public : deux fois par mois	Manifestation Association culture Ouverture au public : deux fois par mois
DIMANCHE		

Modalités d'évaluation :

Mise en place d'une Association Culture gérée par les habitants de la commune qui aura la charge de :

-de quantifier la fréquentation des jeunes (écoliers, collégiens, lycéens, Mission locale...) en s'appuyant sur les enseignants, formateurs, ou encadrants, mais aussi de façon plus générale, l'ensemble des usagers en faisant ressortir les âges, le sexe, la provenance géographique.

-d'établir un rapport d'activité présenté lors de son Assemblée Générale. Ce rapport sera établi avec l'appui de l'emploi civique dédié au suivi de la structure pour l'année N, puis de l'agent administratif dédié partiellement à cette tâche pour les autres années. Le rapport fera état des actions menées pendant l'année et des pistes visant à ajuster l'offre pour l'année N+1 en fonction des objectifs poursuivis (ouverture à la culture pour les enfants et adolescents, développement des activités culturelles sur la commune, mixité des actions culturelles...).

6-Budget prévisionnel :

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
 Reçu en préfecture le 24/10/2022
 Publié le 
 ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

Plan de financement de la réhabilitation du bâtiment : Dispositif Micro-Folies

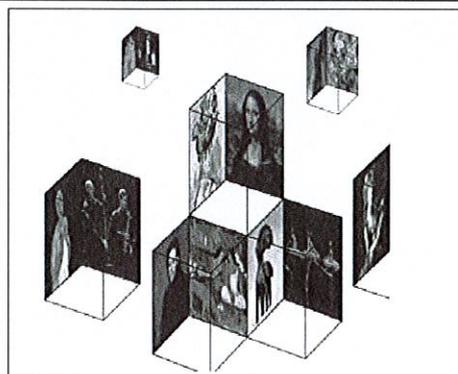
NATURE DES DÉPENSES Directement liées au projet	Montant des dépenses HT	RECETTES	Montant	%
Acquisitions foncières éligibles (selon opération)		Aides publiques		
-		Etat (à détailler ci-dessous) :		
-		- DETR		40 %
-		- DSIL	30 400 € HT	
-		-		
Acquisitions immobilières éligibles (selon opération)		-		
		-		
		Conseil Départemental	25 000 € HT	
Travaux		Communes ou groupement de communes :		
Lot 1 Devis Bâtiment	67 200 € HT	-		
Lot 2 Devis Electricité	11 789 € HT	-		
Lot 3 Devis Plomberie	6 187,3 € HT	Fonds de concours ³ :		
		- LEADER	50 500 € HT	
		-		
		-		
		Autres y compris aides privées (3)		
		-		
		Sous-total :		
		AUTOFINANCEMENT		
Autres dépenses (selon opération)		- Fonds propres	26 581,24 € HT	
Lot 4 Devis Informatique	39 170€ HT	- Emprunts		
Lot 5 Devis Mobilier	8 134,94 € HT	- Crédit-bail		
		- Autres		
TOTAL (4)	132 481,24 € HT	TOTAL (4)	132 481,24 € HT	

Coût de fonctionnement :

Année N : 50% d'un service civique :640 euros/an

Année N+1 : 50% d'un agent administratif 10 000 euros/an

Année N+2 : 50% d'un agent administratif 10 000 euros/an



7-Calendarier du projet

Calendarier du projet :

Réalisation des travaux accueillant la Micro Folie : Novembre 2021 – Janvier 2022

Organisation du fonctionnement :

-Réunion publique pour lancement de la démarche le 1^{er} octobre 2021

Objet : Créer une association sur le dernier trimestre 2021 constituée des habitants de la commune et du territoire qui organisera la politique culturelle et les actions à mener en s'appuyant sur la Micro-Folie.

-Lancement du fonctionnement de la Micro-Folie le 1er janvier 2022.

Extrait du journal communal :

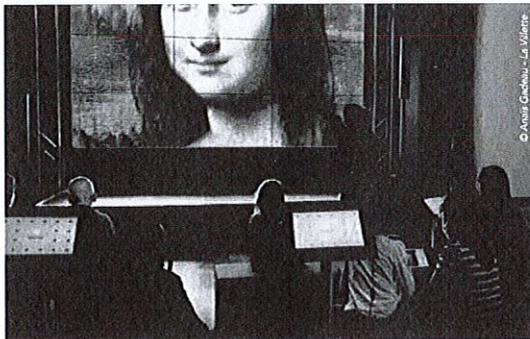


La culture est en marche

Comme cela était indiqué dans le programme électoral, le Conseil Municipal souhaite donner une nouvelle impulsion à sa politique culturelle. Animer culturellement une commune c'est insuffler de la nouveauté, créer du lien entre tous les habitants, amener la culture, là où vivent les gens quel que soit leur âge. Si vous pariez sur le bon projet, la possibilité de créer une dynamique peut tout à fait être profitable sur le plan économique.

Le projet d'un musée virtuel va transformer la culture à Montardon dans les prochains mois. Cet outil n'est autre qu'un musée numérique, une Micro-Folie.

Il s'agit d'un espace équipé en matériel numérique (mur d'écrans, casques de réalité virtuelle, tablettes tactiles, casques audio...) qui propose à ses utilisateurs un accès culturel. C'est-à-dire qu'il sera possible, via ces équipements, de profiter de nombreuses œuvres culturelles de 12 établissements nationaux partenaires (Centre Pompidou, château de Versailles, Louvre, Opéra National de Paris...) et d'un tiers lieu. Plusieurs modules compléteront le Musée numérique: Un MINI-LAB, un espace créatif dédié aux enfants (mini-ateliers, peinture, dessin...), un espace de convivialité (conférences, débats, séance de lecture, ludothèques...) et un espace extérieur: lieu de rencontre, de débat, de jeux (pétanque, ping-pong...). L'objectif est de créer un espace d'activités multiples accessible à tous.



« Ce projet se fera courant 2022. Des créneaux seront réservés aux enfants des écoles, centres de loisirs et espaces jeunes du territoire. La Micro-Folie sera ouverte au public lors de manifestations ponctuelles », ajoute Céline Hialé-Guilhamou.

Ce nouvel outil culturel prendra place dans l'actuelle salle de Bridge. Peu onéreux, le coût minimum d'installation d'une Micro-Folie varie et évolue en fonction de l'ambition et des activités qui lui sont associées. Le Ministère de la Culture soutient le financement des projets pour les contenus et la numérisation. D'autres canaux de financement existent via les préfectures, départements et régions.

Ce tiers lieux est un dispositif clé pour favoriser la solidarité et créer une dynamique positive entre les habitants.

« Le développement culturel de Montardon passera par vous tous, que vous soyez actifs ou passifs dans l'organisation des projets culturels. Il est important que vous nous apportiez vos idées, expériences acquises et souhaits à dominante culturelle. Tous ceux qui souhaitent se lancer dans ce projet culturel sont les bienvenus et peuvent déjà se faire connaître à la mairie et surtout assister à notre réunion publique », ajoute Stéphane Bonnassiolle qui désire également qu'une association entièrement dédiée à la culture voie le jour à Montardon.



Dans l'espace musée numérique il existera plusieurs modes de visites:

À Montardon, le visiteur sera en mode « autonome ». Des tablettes seront à disposition, permettant au visiteur d'aller chercher des informations plus détaillées sur l'œuvre, de retranscrire au mieux les subtilités présentes sur les originaux, le courant auquel elle appartient, etc. Il pourra également zoomer et accéder à des contenus vidéoludiques en lien avec la collection qu'il découvrira.

D'autres modes de visite seront possibles: un mode « enfant » plus interactif sous forme de jeu (puzzle, puzzle musical, taquin, jeu des couleurs) ainsi qu'un mode « conférencier » pour organiser des visites thématiques.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour une Réunion publique, le vendredi 1^{er} octobre à 20 h à la Maison pour tous, pour construire ensemble ce projet.

8-Devis :

MATHIEU 64**SAS MATHIEU P**

6 rue Denis PAPIN
 64121 MONTARDON
 Tél : 05.59.62.88.00
 Tél portable : 06.80.30.20.61
 Email : direction@mathieu-64.fr

Adresse Chantier:
 29 Route de la Mairie
 64121 MONTARDON

Devis

Monsieur CROUZET
 MAIRIE de MONTARDON
 29 Route de la Mairie
 64121 MONTARDON
 Tél. portable : 0632350396
 Email : ctm.montardon@orange.fr

Date	Numéro	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° Affaire
10/08/2021	DE00000760	0370	09/09/2021	CB à 30 jours	

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT
Bâtiment BRIDGE :				
Démolitions :				
Dépose de faux-plafonds et laine de verre	197,50	M2	12,00	2 370,00
Dépose Cloisons existantes	78,00	M2	25,00	1 950,00
Dépose sols existants	197,50	M2	20,00	3 950,00
Evacuation des gravats vers déchetterie spécialisée BTP	4 500,00	KG	0,50	2 250,00
Total Démolitions :	1		10 520,00	10 520,00
Plafonds - Isolation - Doublage :				
BA 13 Collée	10,00	M2	17,00	170,00
Cloison 72/48 + PAR45mm	21,00	M2	40,00	840,00
Bandes Armées	20,00	ML	6,00	120,00
Isolation KNAUF AcoustiPlus 032 - 200mm (R=6,30 M2."K/W) soutenue par ossature métallique	200,00	M2	40,00	8 000,00
Faux-Plafond Dalle 60x60 Advantage A sur ossature T24	200,00	M2	35,00	7 000,00
Approvisionnement, Nettoyage et Replément	1,00	F	200,00	200,00
Total Plafonds - Isolation - Doublage :	1		16 330,00	16 330,00
Peintures intérieures :				
Préparation des supports, Deux couches de Peinture Blanche Velours pour murs	222,00	M2	18,00	3 996,00
Préparation des supports, Deux couches de Peinture Grise pour porte (1 Face)	8,000	U	55,00	440,00
Préparation des supports, Deux couches de Peinture Grise pour menuiserie vitrée (1 Face)	40,00	ML	40,00	1 600,00
Fourniture et Pose de Plinthe Médium Blanche Arrondi 7cms	60,00	ML	20,00	1 200,00
Préparation des supports, Deux couches de Peinture Couleur pour façade extérieure bois ou béton	165,00	M2	40,00	6 600,00
Nettoyage et Replément	1,00	F	164,00	164,00
Total Peintures intérieures :	1		14 000,00	14 000,00
Sols PVC :				
Ragréage FIBR2	200,00	M2	20,00	4 000,00

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
 Reçu en préfecture le 24/10/2022
 Publié le P.U. HT Mo **S E D**
 ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

Description	Qté			
U3P3 - Colori à définir ou équivalent	200,00			
Nettoyage et Replément	1,00	F	150,00	150,00
Total Sols PVC :	1		15 150,00	15 150,00
Total Bâtiment BRIDGE :	1		56 000,00	56 000,00

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance SMABTP contrat N° 1247000 / 001290719/0 valable en France métropolitaine.

A compter du 1er Avril 2021 nous subissons des hausses de matières premières importantes et séquencées. Aussi, la validité de nos offres sera de 30 jours et nous serons dans l'obligation d'augmenter l'ensemble de nos tarifs de 3% chaque mois durant le prochain semestre.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	56 000,00	11 200,00

Total HT	56 000,00
Escompte 0,00%	
Total TVA	11 200,00
Total TTC	67 200,00
Net à payer	67 200,00 €



ACTIV'ENERGIE

ELECTRICITE GENERALE

Particuliers - Professionnels

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Publié le

SLO

43, 45 rue de Bruscos

ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

64230 SAUVAGNON

Tél : 05 59 33 58 70 - Fax : 05 59 33 58 71

Email : activenergie@activenergie.fr

DEVIS n°1089

SAUVAGNON le, 07.06.2021

Votre contact : Gaëtan ORDRONNEAU

MAIRIE DE MONTARDON

31, Route Mairie

64121 MONTARDON

Réf. client : Tél. : 05 59 33 22 63 - Email : andre.poublan@sfr.fr

Adresse du chantier MAIRIE DE MONTARDON 31, Route Mairie 64121 MONTARDON

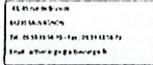
Objet du devis Travaux électricité pour la rénovation du BRIDGE de Montardon

N°	Désignation	Quantité	Unité	P. U. H.T.	Total H.T.	TVA
1	PRESTATIONS:					
	EXISTANT:					
1.1	Dépose de l'installation électrique existante, évacuation.	1,00	U	1 100,00	1 100,00	20 %
	COFFRET DE CHANTIER:					
1.2	Fourniture et pose d'un coffret de chantier pour la durée des travaux.	1,00	U	70,00	70,00	20 %
	TABLEAU ELECTRIQUE:					
1.3	Tableau électrique en triphasé, installé en saillie de marque Hager 4 rangées 18 modules avec porte. Compris les protections différentielles, les disjoncteurs pour les circuits éclairages, prises et circuits spécialisés.	1,00	U	1 786,90	1 786,90	20 %
	ALIMENTATION PRINCIPALE:					
1.4	Récupération de l'alimentation principale dans le bâtiment du Bridge, HORS TRAVAUX SUR CETTE ALIMENTATION PRINCIPALE AVEC LINKY A RECREER PAR ENEDIS: Cf. ACTIV'ENERGIE POUR COORDINATION SUIVANT EXISTANT.	1,00	U	110,00	110,00	20 %
	TERRE:					
1.5	Création d'une prise de terre conforme, barrette de terre, liaison équipotentielle.	1,00	U	213,20	213,20	20 %
	PIECE PRINCIPALE:					
1.6	Point lumineux commandé en simple allumage.	2,00	U	60,00	120,00	20 %
1.7	Fourniture et pose d'un luminaire encastré 600x600 "CARACAS UGR<19" LED 36W/4000°K 3600LMS IP44 CLII	15,00	U	65,00	975,00	20 %
1.8	Prise de courant 2P+T 16A	2,00	U	50,00	100,00	20 %
1.9	Prise RJ45 TEL/RESEAU compris cable CAT.6.	1,00	U	84,00	84,00	20 %
1.10	Prise de courant 2P+T 20A spécialisée (Four)	1,00	U	59,00	59,00	20 %
1.11	Fourniture et pose des goulottes sur une partie de la périphérie des locaux: 40ml.	40,00	MI	28,85	1 154,00	20 %
1.12	Fourniture et pose de 10 prises doubles, raccordements	10,00	U	35,00	350,00	20 %
1.13	Fourniture et pose des câbles d'alimentations, U1000 R2V 3G2.5mm2 pour les circuits prises.	1,00	Es	656,40	656,40	20 %
1.14	Fourniture et pose d'une alimentation 3G2.5mm2 vers le radiateur.	5,00	U	48,00	240,00	20 %
1.15	Fourniture et pose d'un panneau rayonnant 2000W type Auréa D Digital horizontal de marque Noiro.	5,00	U	239,00	1 195,00	20 %
	ENTREE/WC/CELLIER/DEGAGEMENT:					
1.16	Point lumineux commandé en simple allumage.	7,00	U	60,00	420,00	20 %
1.17	Fourniture d'un luminaire encastré DOWNLIGHT "LOS ANGELES 14" LED 14W/4000°K 1260LMS IP44 CLII	11,00	U	24,00	264,00	20 %
1.18	Pose d'un luminaire ci-dessus, alimentation, raccordement.	11,00	U	25,00	275,00	20 %
1.19	Prise de courant 2P+T 16A	1,00	U	50,00	50,00	20 %
1.20	Prise de courant 2P+T 20A spécialisée (Cumulus)	1,00	U	59,00	59,00	20 %
	ECLAIRAGE EXTERIEUR:					
1.21	Fourniture et pose d'un détecteur de mouvement pour les éclairages extérieurs.	1,00	U	189,50	189,50	20 %
1.22	Fourniture d'un luminaire encastré DOWNLIGHT "LOS ANGELES 14" LED 14W/4000°K 1260LMS IP44 CLII	7,00	U	24,00	168,00	20 %

Page : 1/3



ACTIVENERGIE
ELECTRICITE GENERALE
Particuliers - Professionnels



ELIMON ELECTRIC
ELECTRICIENS
DE SAUVAGNON (65 111 00 75)
1 rue Albert Einstein 65111 SAUVAGNON

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Publié le **SLO**
ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

N°	Désignation	Quantité	Unité	P. U. H.T.	Total H.T.	TVA
1.23	Pose d'un luminaire ci-dessus, alimentation, raccordement. ECLAIRAGE DE SECURITE:	7,00	U	25,00	175,00	20 %
1.24	Fourniture et pose du système d'éclairage de sécurité comprenant 5 blocs de secours BAES type URALIFE ref 111013 avec étiquettes de signalisation, la télécommande de mise au repos des blocs, la protection et raccordement sur les circuits éclairages dans le tableau électrique. Compris alimentation et cheminement. ALARME INCENDIE:	1,00	ES	920,00	920,00	20 %
1.25	Fourniture et pose alarme type 4, 1 boucle comprenant 2 déclencheurs manuels, 1 diffuseur sonore, 1 diffuseur lumineux led rouge flash. Câblage, raccordement. DIVERS:	1,00	U	755,00	755,00	20 %
1.26	Appareillage type Mosaic blanc de marque LEGRAND. Déplacement, frais généraux, nettoyage.	1,00		300,00	300,00	20 %
Total PRESTATIONS:					11 789,00	

Montants en Euros

Total H.T.	11 789,00
Total T.V.A. 20%	2 357,80
Total T.T.C.	14 146,80

Mode de règlement : Chèque à 30 jrs net

Offre valable pendant 90 jours à compter de la date du devis

Bon pour accord du devis et des CGV

Signature entreprise



Route de Bordeaux - Rue de l'Aubisque
CS 70500
64811 SERRES CASTET CEDEX

Téléphone: 05.59.33.77.71
Fax: 05.59.33.71.40

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Publié le 
ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

E-mail: contact@bourg-freres.fr
<http://www.bourg-freres.fr>

Page 1 sur 3

Concerne

CLUB DE BRIDGE
2 CHEMIN PENOUILH

MAIRIE DE MONTARDON
ROUTE DE LA MAIRIE

64121 MONTARDON

Client N° 24170

64121 MONTARDON

Devis	
Numéro	1684900
Date émission	25/08/2021

Client N° 8966
Téléphone 0559332263 Fax 0559333260
Mail alain.poumeyrol@montardon.org

Objet du devis

Madame, Monsieur,

Veillez trouver, ci-après, notre meilleure proposition concernant les travaux de :

REAMENAGEMENT DU LOCAL

que vous souhaitez réaliser sur le site suivant :

CLUB DE BRIDGE
2 CHEMIN PENOUILH

64121 MONTARDON

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'espoir de recevoir prochainement la faveur de vos ordres,

Croyez, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Cette affaire est suivie par : M. BALEMBITS Marc

CHAUFFAGE - CLIMATISATION
PLOMBERIE - SANITAIRE
ENERGIES RENOUVELABLES

Installation, ramonage et maintenance toutes énergies



Siret : 31606860000030 – Code Nace : 4322B – SARL au capital de 120000 € - TVA : FR63316068600

	Désignation	Qté prévue	Unité	Prix u			
1	PLOMBERIE SANITAIRE						
	Isolation/consignation des réseaux et vidange du ballon de production d'eau chaude sanitaire pour dépose des appareils par le lot démolition. <i>Non compris la dépose des appareils sanitaires et robinetteries associées.</i>	1,00	ENS	186,00	186,00	1	
	Distribution eau chaude et eau froide sanitaire depuis l'alimentation générale existante, y compris : - mise en place d'un réducteur de pression et d'une vanne d'isolement - alimentation des différents appareils sanitaires (2 WC, 1 lave mains, deux éviers) réalisée en tube multicouche et/ou cuivre	1,00	ENS	1923,62	1923,62	1	
	Evacuations EU/EV comprenant tube PVC pour raccordement des appareils sur évacuations en attente en sol	1,00	ENS	606,88	606,88	1	
	Fourniture et installation d'un chauffe eau électrique de petite capacité, y compris groupe de sécurité, raccords diélectriques et toutes sujétions de pose. Raccordement électrique sur alimentation en attente à la charge du lot électricité.	2,00	ENS	488,80	977,60	1	
	Installation d'un ensemble WC au sol y compris robinet d'isolement, pipe d'évacuation et toutes sujétions de pose	1,00	ENS	149,31	149,31	1	
	Fourniture seule d'un ensemble WC	1,00	ENS	173,91	173,91	1	
	Installation d'un ensemble WC au sol surélevé y compris robinet d'isolement, pipe d'évacuation, barre de relèvement à 135° et toutes sujétions de pose	1,00	ENS	149,31	149,31	1	
	Fourniture seule d'un ensemble WC au sol surélevé y compris barre de relèvement à 135°	1,00	ENS	357,49	357,49	1	
	Installation d'un lave-mains y compris toutes sujétions de pose	1,00	ENS	140,39	140,39	1	
	Fourniture seule d'un lave-mains y compris mitigeur mécanique	1,00	ENS	93,73	93,73	1	
	Installation d'un évier inox à encastrer y compris toutes sujétions de pose	1,00	ENS	132,90	132,90	1	
	Fourniture seule d'un évier inox à encastrer y compris mitigeur bec bas Plan de travail et meuble à la charge du lot menuiserie.	1,00	ENS	242,94	242,94	1	
	Sous total 1 HT PLOMBERIE SANITAIRE				5134,08		

CHAUFFAGE - CLIMATISATION

PLOMBERIE - SANITAIRE

ENERGIES RENOUVELABLES

Installation, ramonage et maintenance toutes énergies



Siret : 31606860000030 – Code Nace : 4322B – SARL au capital de 120000 € - TVA : FR63316068600

	Désignation	Qté prévue	Unité			
2	VENTILATION DES SANITAIRES					
	Installation de ventilation simple flux autoréglable pour les sanitaires comprenant : Installation d'un ventilateur de conduit métallique placé en faux plafond y compris interrupteur de proximité et manchettes souples	1,00	ENS	429,96	429,96	1
	Réseau d'extraction réalisé en gaine acier galvanisé spiralé y compris raccords, supports et toutes sujétions de pose	1,00	ENS	516,99	516,99	1
	Mise en place d'une bouche d'extraction autoréglable en plafond de chaqu'un des WC	2,00	ENS	53,30	106,60	1
	Entrées d'air à prévoir au lot menuiseries extérieures.					
	Sous total 2 HT VENTILATION DES SANITAIRES				1053,55	

Base	Taux	Montant	TOTAL H.T	6 187,63 €
6 187,63 €	20,00 %	1 237,53 €	TOTAL TVA	1 237,53 €
			TOTAL TTC	7 425,16 €
Conditions de règlement				
VIREMENT 30J DATE FACTURE				
Acompte 2 970,06 €				
Date d'acceptation			Nom et signature du client + CACHET Bon pour accord	

Conditions générales
<p>Assurance RC n°494522T1247000/001 401708/47 souscrite auprès de la SMABTP. Durée de validité de la présente offre : 1 mois à partir de la date du devis Passé ce délai, le devis est actualisable et révisable. Acompte à la commande : 40 % du montant TTC à la signature Conditions de règlement : comptant 10 jours après réception de la facture moins acompte. Toute modification manuscrite apportée à ce devis est soumise à l'accord des deux parties pour être valable. BON POUR ACCORD et COMMANDE DES TRAVAUX DECRITS DANS CE DEVIS.</p> <p>Devis reçu avant l'exécution des travaux. CONDITIONS PARTICULIERES : Options choisies dans le cas de variantes proposées.</p> <p>Engagement contractuel des parties : Un devis signé et daté par le professionnel et le client a une valeur de contrat. Le professionnel s'engage sur le contenu du devis, l'application des travaux dans les délais d'exécution prévus. Le client s'engage lui contractuellement vis-à-vis de l'entrepreneur exécutant les travaux dès lors qu'il porte sa signature et la date ainsi que les mentions suivantes : « Devis reçu avant l'exécution des travaux » et « bons pour travaux ». Conformément à l'article L. 611-1 et suivants du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation BATIRMEDIATION CONSO dont nous relevons par voie électronique: contact@batirmédiation-conso.fr tel : 07 68 46 59 09 par courrier : 834 chemin de Fontanieu 83200 le Revest les Eaux</p> <p>- J'accepte / Je refuse la pose d'un panneau de chantier pendant la durée des travaux (rayez la mention inutile)</p>

CHAUFFAGE - CLIMATISATION
 PLOMBERIE - SANITAIRE
 ENERGIES RENOUVELABLES

Installation, ramonage et maintenance toutes énergies



1. Panier 2. Identification 3. Devis 4. Confirmation

Enregistrer un Devis

L'adresse de livraison vous sera demandée uniquement lors de votre commande

Date : 03/06/2021
 N° client : 7153161A

Adresse de facturation :
MAIRIE MONTARDON
 29 ROUTE DE LA MAIRIE
 64121 MONTARDON

Besoin d'inform

Un conseiller Manutan Collectivités répond à vos questions, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h (vendredi 17h).

**05 33
 06 00
 41**

Votre N° de bon de commande

 [Détails](#)

Madame PIZEL SYLVIA ▼ [Créer un contact](#)

Civilité : * Madame ▼

Nom : * PIZEL

Prénom : SYLVIA

Votre fonction : * MME M L ADJOINT AFF SCOLAIRES ▼

Téléphone : * 0559332263

Téléphone portable :

Fax : 0559333260

Votre e-mail : * contact@montardon.org

Confirmer e-mail : * contact@montardon.org

Récapitulatif devis



BESOIN D'AIDE ?
 Demandez à la communauté Manutan Collectivités

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

**Craneuse standard
 Diabolo Adulte tissu PVC**

Posez votre question 

148,00 € / L'unité
 Eco-part : 0,65 €
 Total : 148,65 €

296,00 €
 Eco-part : 1,30 €
 Total : 297,30 €

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
 Reçu en préfecture le 24/10/2022
 Publié le **SLO**
 ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE



Pouf rond Connexio - rouge RAL 3020

Réf : LG40276B

189,00 € / L'unité

5 670,00 €



Fauteuil Rondo rouge RAL 3020 - assise et dossier rouge RAL 3020

Réf : LG40271A

544,00 € / L'unité

1 088,00 €



Chaise de restauration 4 pieds SAI coloris rouge

Réf : LB05749K

45,49 € / L'unité

Eco-part : 0,32 €

Total : 45,81 €

545,88 €

Eco-part : 3,84 €

Total : 549,72 €

Livraison groupée [Détails](#)

518,92 €

Garantie 100% tranquillité [Détails](#)

11,00 €

Frais de livraison

Gratuit

SOUS-TOTAL DE MA COMMANDE

8 134,94 €

Total TVA

1 626,99 €

TOTAL TTC

9 761,93 €

dont livraison TTC

0,00 €

Devis valable 30 jours

J'ai lu et j'accepte les [Conditions générales de vente](#) de Manutan Collectivités

* Champs obligatoires

[Enregistrer le devis](#)

Satisfait
ou



BESOIN D'AIDE ?

Demandez à la communauté Manutan Collectivités

x

Paiement

100% sécurisé

Vos données en toute sécurité

Moyens de paiement





MAIRIE DE MONTARDON
A l'attention de Madame Sylvia PIZEL
Date : 27 août 2021

**EQUIPEMENTS
NUMERIQUES ET AUDIOVISUELS
POUR LE DISPOSITIF MICRO-FOLIE
VILLE DE MONTARDON**



My eTechno

ERM Automatismes
561 allée Bellecour - 84200 Carpentras - France
Tel: +33 (0)4 90 60 05 68

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Publié le

SLO

ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

Item	Désignation	Marque	Référence	U	Qté	P.V Unitaire €	PV.Total €
PROJECTION D'IMAGES							
1	VIDEOPROJECTEUR LASER 9000 Lumens - native WUXGA (1920 x 1200) Connections : 3G-SDI, HDBaseT/TH, HDMI, DVI-D, VGA, 5-BNC et Stereo Mini Inclus Optique focale courte zoom Ratio: 0,77 - 1,10:1 Inclus Support plafond pour fixation vidéoprojecteur	VIVITEK	DU7295Z	U	1	6920,00	6920,00
		VIVITEK	VL911G/LN5-SW22	U	1	962,00	962,00
		CHIEF	VPAUW	U	1	264,00	264,00
2	Ecran de projection motorisé ORION PRO 187cm X 300cm 16/10 toile blanc mat	ORAY	OR18187300	U	1	888,00	888,00
PC (WORKSTATION) + RESEAU							
3	PC Portable Processeur I7 - 6 cœurs 2.6 GHz/5GHz Turbo- Cache 12Mo RAM 32 Go de mémoire DDR4 UDIMM non ECC à 2 665 MHz DD SSD 1 To ; Dissipateur de chaleur pour processeur 125W - HDIII, USB-C Ecran 15,6" - 16/9ème - Dalle IPS résolution 1920x1080 Windows 10 Pro - 1 licence - OEM - DVD - 64 Bits - Français	MSI	GF63 Thin 10 5CSR-1244FR	U	1	1788,00	1788,00
4	ROUTEUR Ai Mesh +Kode Firewall/IPS/IDS -1+4 ports - Stockage sur SD card Licence d'abonnement sécurité 3 ans + express exchange	STORMSHIELD	NA-SN-160	U	1	445,00	445,00
		STORMSHIELD	NM-SN160-UTX-FIRST+3Y	U	1	608,00	608,00
5	SWITCH niveau 2 - Commutateur 24 ports -C2 - Géré - Empliable Gigabit Ethernet - 24 ports x10/100/1000 - Alimentation Power Over Ethernet - Rackable	ZYXEL	GS3210-24HP-EU0101F	U	1	1000,00	1000,00
6	BORNE WIFI 802.11AC AP avec Plug & Play Mesh Pro 1750 Mbps	UBIQUITI	UAP-AC-M-PRO-EU	U	1	261,00	261,00
TABLETTES TACTILES							
8	TABLETTE TACTILE Galaxy Tab A7 (2020) - Android - 32Go - 10.4" TFT - (2000x1200) Logement micro SD - 4G - LTE - Noir Carte mémoire flash EVO Plus - 256 Go - micro SDXC UHS-1 Coque magnétique Silicase Vernis trempé pour tablette Galaxy Tab A7 Support magnétique pour coque Silicase POGO	SAMSUNG	SM-T500NZAEEUH	U	25	234,00	5850,00
		SAMSUNG	NB-MC256HA/EU	U	25	44,00	1100,00
		TABLETTE STORE	Silicase POGO	U	25	69,00	1700,00
		TABLETTE STORE	TabSafe	U	25	13,00	325,00
		TABLETTE STORE	TabMount	U	25	31,00	775,00
SOCLES SECURISES							
9	PIED DE SOL Braz articulé 16 cm pour coque magnétique Seme tube pour pied de sol	K&M	25960	U	25	46,00	1150,00
		TABLETTE STORE	TabMount Basic	U	25	17,00	425,00
		TABLETTE STORE	TabMount ST	U	25	17,00	425,00

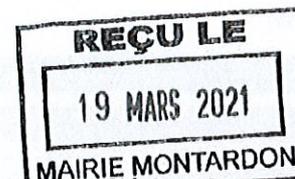
Item	Désignation	Marque	Référence	U	Qté	P.V Unitaire €	PV.Total €
CASQUES							
10	CASQUE AUDIO ; BP 16 - 22 KHz; fermé; 32 Ohms ; Câble 3 m Chaussette hygiénique de protection pour casque - et Y 1 vers 2 mini jack3.5 Adaptateur mini-jack Stéréo 1 vers 2 , 0.3m	AKG	K92	U	30	48,00	1440,00
		SENHEISER	HZE	U	3	56,00	168,00
		EAVS	LHM2FO20-B	U	10	6,00	60,00
CHARIOT DE CHARGE							
11	STATION DE CHARGE MAGNETIQUE pour 5 tablettes (20 au total) A intégrer dans un placard mis à disposition par vos soins	TABLETTE STORE	TABDRCP	U	4	380,00	1520,00
SONORISATION							
12	TABLE DE MIXAGE AUDIO numérique 16 entrées - Contrôle Tablette/PC/Smartphone EQ paramétrique 4 bandes - Filtre Passe-Haut, Compresseur, De-esser et Noise Gate EQ graphique 31-bandes, Noise Gate et Compresseur sur chaque sortie Mémoires de Show/Instantané avec isolation et sécurité	SOUNDCRAFT	UI 16	U	1	393,00	393,00
13	ENCEINTE AMPLIFIEE 600 W, HP 12" + Tweeter 1", dBp : 53Hz-20KHz; DSP EQ, Anti-Larsen, Ducking - 129dB	JBL	IRX 112BT	U	2	328,00	656,00
14	CAISSON DE GRAVE ACTIF 1300 W de 15" - dBp : 35Hz-147Hz -	JBL	IRX1155	U	2	619,00 €	1 238,00 €
15	BARRE DE COUPLAGE - Support de satellite	K&M	21335-000-55	U	2	47,00 €	94,00 €
16	SYSTÈME MICRO UHF composé de 1 x micro sans fil +1 x récepteur Diversity 1 x Alimentation secteur + 1 Pince micro + 1 kit de mise en rack	AKG	WMS 470 C5	U	1	475,00	475,00
REALITE VIRTUELLE							
17	Casque réalité virtuelle - 256Go ; 1832 x 1920 pixels, avec manettes	OCULUS	QUEST 2	U	2	488,00	976,00
ETUDES - PLANS - CABLAGE - INTEGRATION - FORMATION							
18	ETUDES, PLANS, CABLAGE, INTEGRATION ET FORMATION Etudes, Plans de synthèse Pose, Câblage et Infrastructure Câbles, connectiques et accessoires Finalisation des ouvrages Mise en service et réglage Formation et assistance au démarrage Livraison, déplacement, transports, frais de vie	ERM	MOI	ens	1	660,00	660,00
		ERM	MOI	ens	1	2496,00	2496,00
		ERM	CAB	Ens	1	910,00	910,00
		ERM	MOI	ens	1	572,00	572,00
		ERM	MOI	ens	1	1144,00	1144,00
		ERM	DEF	ens	1	1482,00	1482,00
						TOTAL HT	39170,00
						TVA 20%	7834,00
						TOTAL TTC	47004,00

9-Partenaires :

Réponse du Président de la Villette



SLO



Monsieur Stéphane Bonnassiolle

Maire

Mairie

29 route de la mairie

64121 Montardon

A Paris, 12 février 2021

Objet : Remerciements pour le souhait d'adhésion au réseau Micro-Folie

Monsieur le Maire,

Je tenais à vous remercier vivement pour votre courrier nous annonçant votre souhait d'associer la commune de Montardon au réseau Micro-Folie, dispositif soutenu par le Ministère de la Culture.

La Villette se tient bien évidemment à votre entière disposition et à celle de vos collaborateurs pour vous fournir tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre du projet et pour vous accompagner dans cette démarche.

Je serais par ailleurs ravi de vous accueillir à La Villette à l'occasion de notre programmation tout au long de l'année.

En espérant avoir le plaisir de vous recevoir, et me réjouissant de notre future collaboration, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Avec mes vœux,

Didier Fusillier
Président



N/Ref : GS/MB/A114
Objet : Projet « Micro-folie »
Dossier suivi par : G. SOMMER

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Publié le 24/10/2022
ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

REÇU LE
- 3 JUN 2021
MAIRIE MONTARDON

Monsieur le Maire
Mairie de Montardon
29 Route de la mairie
64121 MONTARDON

Montardon, le 02/06/2021

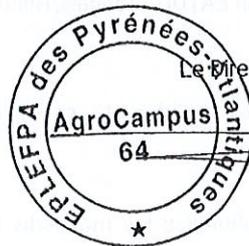
Monsieur le Maire,

Suite à notre échange relatif à la mise en place du dispositif « Micro-folie », vous comprendrez bien, Monsieur le Maire, que l'établissement que je dirige est très intéressé par ce projet.

L'AgroCampus 64 (300 personnels), accueille sur l'ensemble de ses 5 sites plus de 800 élèves, 450 apprentis et plus de 1 000 adultes en formation par an. Plus particulièrement, le site de Pau-Montardon (450 élèves, 100 apprentis et 700 adultes) pourra utiliser le dispositif « Micro-folie » dans ses enseignements, en particulier en Français, socio-culturel, philosophie, histoire-géographie et éducation morale et civique, biologie-écologie, documentation,... mais également dans le cadre d'activités culturelles par le biais de son association (Alesa) (cf. liste de quelques modules concernés par ce projet).

Depuis des années, la Mairie de Montardon et l'AgroCampus 64, et ce dans l'intérêt de tous, mettent en commun certains moyens. Je profite de la présente, sur proposition de nos documentalistes, d'élargir notre partenariat également entre notre CDI et la Médiathèque.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes salutations respectueuses.



Le Directeur de l'AgroCampus 64,

Guy SOMMER

PJ:4

Projet « Micro-folie »

Peut être support pédagogique de nombreux enseignements :

✓ du **Baccalauréat Technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)**

- Module C1 « Développer des compétences de compréhension et d'interprétation des textes et des œuvres ».
- Module C5 en 1^{ère} STAV : en lien avec les notions de culture, pratiques culturelles, culture et numérique, pratiques culturelles des jeunes, usage d'internet et du numérique.
- Module S2 en 1^{ère} STAV : lien avec la notion de territoire, d'acteurs et de politique culturelle locale, de représentation des territoires.
- Module C5 en Terminale STAV : art, place de l'art et des artistes dans nos sociétés, art et numérique.
- En classe de 1^{ère} STAV en Français : analyse d'œuvres en lien avec les textes étudiés pour l'épreuve du bac.

✓ d'autres enseignements en **BTS** : sciences, économie, thèmes culturels,...

✓ en **Seconde et Baccalauréat Général** : option EATDD, Français, Histoire-géographie, EMC (Education morale et civique), ...

✓ **préparation des épreuves terminales du « Grand oral »** pour les élèves de filière générale et technologique

✓ de **l'ALESA** : mise en place de sorties culturelles les mercredis ou en soirée (visites virtuelles, conférences...)

Monsieur Bernard PEYROULET
Président,
Communauté de communes des Luys en Béarn



A

M. Le Maire
29, route de la mairie
64121 MONTARDON

Serres-Castet, le 21 juin 2021

Objet : Projet Micro-Folies

Affaire suivie par : Véronique JUAN
Directrice Générale des Services

Monsieur le Maire,

Je considère que le projet des Micro-Folies imaginé sur la commune de Montardon vient étoffer l'offre culturelle du territoire.

La complémentarité avec les infrastructures et animations existantes, dont l'Ecole de Musique intercommunale des Luys en Béarn, située à quelques pas, se dessine et responsabilise quant à la qualité des prestations proposées.

L'accueil des Micro-Folies représente une opportunité pour la Communauté de communes des Luys en Béarn et nous engage dans une coordination d'actions qui permettra de renforcer la diversité de l'offre culturelle de proximité.

Restant à votre disposition pour tout échange complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.



Tout au plaisir à
Vosel complémentarité de l'offre
de territoire.



10-Délibérations de la commune

Délibération du 26 janvier 2021



PV 26.01.2021 | 2021

Procès-Verbal de la Séance du Conseil Municipal du 26 Janvier 2021

Présents : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, N. DRAESCHER, F. GOMMY, S. PIZEL A. POUBLAN, M. TIRCAZES Maryse, F. COUDURE, V. BERGES, H. BERNADET, C. BOISSIERE, T. BEUGNIES, S. DAUBE, F. SUBIAS, J. POUBLAN, M.H BEAUSSIER.

Absent excusé : S. BAUDY a donné procuration à S. BONNASSIOLLE.

Mme DRAESCHER Nuala a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Compte-Rendu du 17/12/2020
- Demande de subvention DETR DSIL 2021 :
 - Extension du cimetière DETR
 - Micro-folies : DSIL
- Autorisation donnée au Maire pour mandater en fonctionnement et en investissement
- Autorisation montant rupture conventionnelle
- Projet de délibération de principe dans le cadre de la mise en œuvre du Droit de Préemption Urbain Communal sur les opportunités foncières à venir dans le cadre de la politique de renforcement du Centre-Bourg
- Questions diverses

Séance ouverte à 19h.

III. Demande de subvention DSIL 2021 – Mise en place du dispositif micro-folies –

La Commune de Montardon souhaite s'inscrire dans le dispositif micro-folies, dispositif culturel porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Vilette en liaison avec 12 institutions et musées nationaux.

Ce dispositif prendra place dans un bâtiment communal dans le cadre de la politique de renforcement du centre-bourg mise en œuvre par la Collectivité.

Une micro-folie propose donc des contenus numériques culturels, ludiques et technologiques pouvant s'installer dans tous les lieux existants (médiathèque, salle des fêtes, lieu patrimonial, hall de mairie, commerce, école, centre commercial.....) et ne nécessitant aucune infrastructure particulière. Elle s'installe dans un espace de 100 m² minimum équipé de prises de courant et d'un accès internet.

L'objectif de cet équipement est de permettre l'accès à toutes les catégories de la population en favorisant ainsi le lien social. L'adjonction de structures futures type coworking ou fablab permettrait un véritable lieu de vie au centre bourg.

La mise en place de cette micro-folie s'entend par l'acquisition de matériels adaptés répondant à un cahier de charges fourni par La Vilette à savoir :

I. La diffusion

- 1 vidéoprojecteur
- 1 interface vidéo/son

II-Les équipements de réseaux

- 1 routeur et switch
- Des Bornes wifi

III – Le PC (workstation)

IV – 30 tablettes et accessoires support, casques

V- La partie son

- Enceintes

Ce projet est éligible à la DSIL DE DROIT COMMUN à la rubrique
4 Développement numérique et téléphone mobile.

Le coût de ces acquisitions est estimé à **35 984.18 € HT** (soit 43 181 € TTC)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte le projet de mise en œuvre du dispositif micro-folies

APPROUVE le plan de financement prévisionnel

SOLLICITE auprès de Mr Le Préfet une subvention DSIL à hauteur de 40 %, soit **14 393.67 €**

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération

DIT que le maire et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

DIT que les crédits correspondants seront prévus au budget 2021

Membres présents (19 voix pour).

Délibération du 30 septembre 2021

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Publié le 
ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Pyrénées-Atlantiques

DE LA COMMUNE DE MONTARDON

NOMBRE DE MEMBRES		
afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	
Date de convocation 30 septembre 2021		

Séance du 30 Septembre 2021
L'an deux mille vingt-et-un, le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison pour tous de MONTARDON, sous la Présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

Présents : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, N. DRAESCHER, F. GOMMY, S. PIZEL A. POUBLAN, M. TIRCAZES Maryse, F. COUDURE, V. BERGES, H. BERNADET, C. BOISSIERE, T. BEUGNIES, S. DAUBE, F. SUBIAS, J. POUBLAN, M.H BEAUSSIER, S. BAUDY.

Absent excusé :

N°2021/09

Mme DRAESCHER Nuala a été élue secrétaire de séance

Mise en place du dispositif Micro-folies : demande de subvention

Un appel à projets 2021-2022 concernant le déploiement des Micro Folies a été lancé par la Région Nouvelle Aquitaine.

Comme indiqué dans une première délibération du 21 janvier 2021, la Commune de Montardon souhaite s'inscrire dans ce dispositif micro-folies, dispositif culturel porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette en liaison avec 12 institutions et musées nationaux.

La réflexion communale a largement avancé pour proposer aujourd'hui un projet plus abouti qui nécessite d'acter le contenu et le montage du projet tel que présentés dans le document annexé à la délibération.

Ce dispositif prendra bien place dans un bâtiment communal dans le cadre de la politique de renforcement du centre-bourg mise en œuvre par la Collectivité. Le document mis en annexe de cette délibération décrit l'ensemble du projet dans sa réalisation et son fonctionnement.

L'objectif de cet équipement est de faciliter l'accès à la culture à toutes les catégories de la population du territoire en favorisant le lien social, et de favoriser la mise en place d'autres dynamiques sur le même site (type tiers-lieu ou Fab-lab) pour conforter un véritable lieu de vie au centre bourg.

La mise en place de cette Micro-folie s'entend par l'acquisition de matériels adaptés et la mise aux normes d'un bâtiment répondant à un cahier de charges fourni par La Villette à savoir :

Plan de financement de la réhabilitation et d'équipement du bâtiment : Dispositif Micro-Folies

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
 Reçu en préfecture le 24/10/2022
 Publié le 
 ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

NATURE DES DÉPENSES Directement liées au projet	Montant des dépenses HT	RECETTES	Montant	%
Acquisitions foncières éligibles (selon opération)		Aides publiques		
-		Etat (à détailler ci-dessous) :		
-		- DETR		40 %
-		- DSIL	30 400 € HT	
-		-		
Acquisitions immobilières éligibles (selon opération)		-		
		-		
		Conseil régional	25 000 € HT	
		Conseil Départemental	25 000 € HT	
Travaux		Communes ou groupement de communes :		
Lot 1 Devis Bâtiment	67 200 € HT	-		
Lot 2 Devis Electricité	11 789 € HT	-		
Lot 3 Devis Plomberie	6 187,3 € HT	Fonds de concours ³ :		
		- LEADER	25 600 € HT	
		-		
		-		
		Autres y compris aides privées (3)		
		-		
		Sous-total :		
		AUTOFINANCEMENT		
Autres dépenses (selon opération)		- Fonds propres	26 481,24 € HT	
Lot 4 Devis Informatique	39 170€ HT	- Emprunts		
Lot 5 Devis Mobilier	8 134,94 € HT	- Crédit-bail		
		- Autres		
TOTAL (4)	132 481,24 € HT	TOTAL (4)	132 481,24 € HT	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte le projet de mise en œuvre du dispositif micro-folies tel que précisé dans le dossier annexé

APPROUVE le plan de financement prévisionnel

SOLLICITE auprès de Mme La Préfète de Région une subvention DSIL à hauteur de 40 %, soit **30 400 €**

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Publié le

ID : 064-216403998-20221017-2022_49-DE

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération

DIT que le Maire et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

DIT que les crédits correspondants sont prévus au budget 2021

Votants : 19

Pour :

Fait et délibéré en séance.

Copie certifiée conforme

Le Maire,

Stéphane BONNASSIOLLE